

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 062-216200436-20260423-D2026\_20-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois avril à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

**Date de convocation** : 10/04/2026 Membres en exercices : 19 - Présents : 16 - Nombre de suffrages : 19

**Présents** : Mme BERIATI Karine, Mme BOUCHART Allison, M. COUTURIER Stéphane, M. DEBYSER Patrick, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIVIER Chantal, Mme HALLER Jennifer, M. HONVAULT Stéphane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, Mme LHASSEN Fabienne, Mme MERCIER Martine, M. NEE Sébastien, M. PEENAERT Antoine, Mme STROBBE Marielle.

**Excusés** : Mme CLABAUX Annabelle, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, M. MERCIER Éric.

**Procurations** : Mme CLABAUX a donné pouvoir à Mme DENIELE-VAMPOUILLE, Mme DUVIEUXBOURG à M. LEFEBVRE, M. MERCIER à M. COUTURIER.

**Secrétaire de séance** : M. Axel DUTRIE

### Objet : Désignation de représentants au Comité National d'Action Sociale

Rapporteur : Madame le Maire

La commune est adhérente du Comité National d'Action Sociale pour ses agents. Il s'agit d'une association qui propose des services d'action sociale pour collectivités territoriales. Elle a un rôle similaire à celui du CSE dans le secteur privé, et permet aux agents de percevoir différentes prestations (aides aux loisirs, à la culture, aux vacances, prêts, soutien financier, etc.).

La commune cotise chaque année pour ses agents, en activité et retraités.

Il est nécessaire de désigner un délégué élu et un délégué agent, afin qu'ils soient destinataires des informations à relayer aux agents, et puissent participer aux réunions d'informations organisées dans le département.

**Le Conseil décide à l'unanimité de désigner Patrick DEBYSER en tant que délégué élu et Camille BATILLIOT en tant que délégué agent.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nadine DENIELE-VAMPOUILLE